

TAGLIT-BIRTHRIGHT ISRAEL

POLITIQUE EN MATIERE D'USAGE ET DE DETENTION D'ALCOOL

Les participants seront exclus du programme en cas d'usage ou de possession d'alcool en violation des dispositions de cette politique, nous ne tolérerons aucune ivresse et/ou comportement dicté par l'alcool ou tapageur. Le non-respect de cette politique entrainera une exclusion immédiate du voyage.

1. Il est interdit de boire pendant le vol à destination d'Israël
2. Il est interdit de boire à tout moment pendant le programme ou dans le bus.
3. Il est interdit de boire dans les chambres des participants ou chambres d'hôtels ou d'hôte.
4. Boire de l'alcool est autorisé aux endroits réservés à cet effet (pubs, bar de l'hôtel etc.), l'organisateur du voyage devant être informé et y consentir.
5. L'achat de toute forme d'alcool pour un usage ultérieur à l'extérieur des endroits réservés est interdit.
6. Il est interdit d'acheter ou d'être en possession de bouteilles ou de cannettes de boissons alcoolisées quelles qu'elles soient ; au supermarché, dans les épiceries, kiosques, dans les boutiques hors taxes ou partout ailleurs.
7. Le personnel ne pourra pas acheter d'alcool pour les participants. Les participants pourront acheter une bouteille de vin fermée lors de la visite d'une cave à vin avec leur groupe pour la rapporter chez eux à titre de cadeau.
8. L'achat d'alcool au bar de l'hôtel n'est autorisé que si l'organisateur du voyage a personnellement autorisé le personnel éducatif du groupe à le faire.
9. Les soirs précédant la visite de Yad Vachem (pour des raisons éducatives) ou des activités demandant un effort physique telles que la visite de Massada (pour des raisons de santé) la consommation d'alcool ne sera pas autorisée. Les organisateurs de voyage pourront rajouter des éléments à cette liste à leur discrétion.
10. Les sorties dans les pubs ou bars en tant qu'activités de groupe ne sont pas autorisées.
11. Pendant les soirées libres, les participants pourront se rendre dans un bar ou dans un pub et boire de manière responsable, dans le cadre des critères de Taglit. Ils ne pourront pas acheter ou détenir de bouteilles d'alcool.
12. Les soldats qui participent à ce programme dans le cadre de Mifgashim ne pourront pas boire d'alcool et ce, conformément aux instructions générales en vigueur à Tsahal.

13. Le personnel ne sera pas autorisé à boire pendant les 10 jours du voyage.
14. Dans le cas d'un non-respect des règles par un participant, les frais engagés par la Havaya seront à la charge de ce participant.

Annulation de voyage

1. D'après les critères établies préalablement par BRI, tous participants annulant moins de 45 jours avant le départ et sans justificatif valable, se verra confisquer de la caution versée.
2. De plus, BRI se réserve le droit d'annuler un groupe en cas d'effectif insuffisant. En cas d'annulation, les participants se verront prévenus et remboursés de leur caution.

Application du code de conduite

La décision de vous exclure du voyage relèvera de la discrétion absolue de l'organisateur du voyage ou de BRI et ni l'un ni l'autre ne seront tenus de vous accorder une deuxième chance ou de vous donner un avertissement concernant votre comportement.

Conséquences de l'exclusion du voyage. Votre responsabilité concernant les frais. Vous déclarez savoir que si vous êtes exclu du voyage vous devrez assumer tous les frais encourus à compter de la date de votre exclusion, y compris l'hébergement ainsi que le coût original de votre billet d'avion et de retour à votre point de départ. L'organisateur du voyage se réserve le droit de choisir la date et l'heure de votre vol de retour. *Si vous ne prenez pas le vol de retour que nous vous avons réservé, outre votre responsabilité concernant les coûts y afférents, vous serez considéré comme ayant renoncé à votre billet de retour et devrez acheter votre propre billet, à vos frais.* De plus, vous serez tenus de rembourser BRI et l'organisateur de voyage pour les frais encourus suite aux actes ou omissions commis par vous et ayant entraîné votre exclusion du voyage et sans préjudice de ce qui précède, y compris le coût total de votre participation, si vous avez fourni des informations trompeuses ou omis de fournir certaines informations concernant votre éligibilité à recevoir le cadeau de Taglit Birthright Israel, ainsi que tous les dommages directs et indirects ayant été occasionnés à Taglit.

Nom _____

Signature: _____

Date: _____